



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse



## MAISON DE L'ORIENTATION

Deng Schoul. Däi Beruff. Deng Zukunft.

29 rue Aldringen  
L-1118 Luxembourg

Tél. : (+352) 80 02 81 81

info@m-o.lu

www.maison-orientation.public.lu



Cofinancé par  
l'Union européenne

Euroguidance  
La dimension européenne de l'orientation scolaire  
et professionnelle

www.euroguidance.lu

Ne pas jeter sur la voie publique !

	BAC GENERAL	BAC TECHNO/BT	BAC PRO
17	Terminale Générale	Terminale Technologique	Terminale Professionnelle
16	Première Générale	Première Technologique	Première Professionnelle
15	Seconde Générale	Seconde Technologique	Seconde Professionnelle
14	Diplôme National du Baccalauréat		
13	Troisième		
12	Quatrième		
11	Cinquième		
10	Sixième		
9	Collège		
8	CM2 - Cours Moyen 2ème année		
7	CM1 - Cours Moyen 1ère année		
6	6ème Primaire		
5	5ème Primaire		
4	4ème Primaire		
3	3ème Primaire		
2	2ème Primaire		
1	1ère Primaire		

euro | guidance

www.euroguidance.eu



MAISON DE  
L'ORIENTATION



Tableau comparatif  
des systèmes d'éducation  
de l'enseignement primaire  
et secondaire



Luxembourg  
Belgique  
France  
Allemagne

## Luxembourg\*

18	DFSC 1ère C	DFSG 1èreG**	DT 1ère T		
17	2ème C	2ème G	2ème T	DAP 3ème année DAP	CCP 3ème année CCP
16	3ème C Orientation	3ème G	3ème T	2ème année DAP	2ème année CCP
15	4ème C	4ème G	4ème T	1ère année DAP	1ère année CCP
			Formation professionnelle		
			Orientation		
14	5ème C	5ème G	5ème AD		5ème P
13	6ème C	6ème G			6ème P
12	7ème C	7ème G			7ème P
12	Enseignement secondaire classique	Voie d'orientation		Voie de préparation	
		Enseignement secondaire général			
		Orientation			
11	Cycle 4 – 2ème année				
10	Cycle 4 – 1ère année				
9	Cycle 3 – 2ème année				
8	Cycle 3 – 1ère année				
7	Cycle 2 – 2ème année				
6	Cycle 2 – 1ère année				
ANS	Enseignement fondamental				

\*hors enseignement international, enseignement européen, enseignement britannique et enseignement germano-luxembourgeois qui font partie du système scolaire public luxembourgeois  
 \*\*s'y ajoute la classe 1ère générale+1 (G+1) pour la division des professions de santé et des professions sociales  
 DFESC : Diplôme de fin d'études secondaires classiques  
 DFESG : Diplôme de fin d'études secondaires générales  
 Formation professionnelle  
 DT : Diplôme de technicien  
 DAP : Diplôme d'aptitude professionnelle  
 CCP : Certificat de capacité professionnelle

## Belgique

18	7ème Préparatoire à l'enseignement supérieur (maths, sciences, langues, arts du spectacle et communication)		C.Q.7 7ème Technique de spécialisation ou de perfectionnement	A : C.Q.7 B : C.E.S.S.+C.Q.7 C : C.E.S.S. 7ème Professionnelle
17	C.E.S.S. 6ème générale	C.E.S.S. 6ème technologique ou Artistique	C.Q.6/C.E.S.S. 6ème technique	C.Q.6 6ème Professionnelle
16	5ème générale	5ème Technologique ou Artistique	5ème technique	5ème Professionnelle
15	4ème générale	4ème Technologique ou Artistique	4ème technique	4ème Professionnelle
14	3ème générale	3ème Technologique ou Artistique	3ème technique	3ème Professionnelle
	Enseignement de transition		Enseignement de qualification	
13	2ème année Commune		2ème Différenciée	
12	1ère année Commune		1ère Différenciée	
12	Enseignement secondaire			
	Certificat d'études de base			
11	6ème Primaire			
10	5ème Primaire			
9	4ème Primaire			
8	3ème Primaire			
7	2ème Primaire			
6	1ère Primaire			
ANS	Enseignement fondamental primaire			

C.E.S.S. : Certificat d'enseignement secondaire supérieur (+ avec type d'enseignement)  
 C.Q.6 : Certificat de qualification de 6ème année  
 C.Q.7 : Certificat de qualification de 7ème année  
 En 7ème professionnelle, le C.E.S.S. est de type professionnel

## France

18	BAC GENERAL Terminale Générale	BAC TECHNO/BT Terminale Technologique	BAC PRO Terminale Professionnelle	
17	Première Générale	Première Technologique	Première Professionnelle	CAP 2ème année
16	Seconde Générale et Technologique		Seconde Professionnelle	1ère année
15	Lycée Général et Technologique		Lycée Professionnel	
	Orientation			
14	Diplôme National du Brevet			
13	Troisième			
12	Quatrième			
11	Cinquième			
10	Sixième			
10	Collège			
9	CM2 – Cours Moyen 2ème année			
8	CM1 – Cours Moyen 1ère année			
7	CE2 – Cours élémentaire 2ème année			
6	CE1 – Cours élémentaire 1ère année			
6	CP – Cours préparatoire			
ANS	Enseignement primaire			

BAC PRO : Bac professionnel  
 BAC Techno : Bac Technologique  
 CAP : Certificat d'aptitude professionnelle  
 BT : Brevet de technicien

## Allemagne

## UE\*

18	Abitur <sup>2</sup> Klasse 13*	Abitur Klasse 13	
17	Abitur <sup>1</sup> Klasse 12*	Klasse 12	BAC EUROPÉEN 7th Year (S7)
16	Klasse 11*	Klasse 11	6th Year (S6)
15	Mittlerer Bildungsabschluss (MBA) ohne Prüfung	Sekundarabschluss I mit Prüfung	5th Year (S5)
14	Klasse 10	Klasse 10	4th Year (S4)
13	Hauptschulabschluss (HSA) ohne Prüfung	Berufsreife mit Prüfung	3rd Year (S3)
12	Klasse 9	Klasse 9	2nd Year (S2)
11	Klasse 8	Klasse 8	1st Year (S1)
10	Klasse 7	Klasse 7	Ens. secondaire
9	Klasse 6	Klasse 6	5th year (P5)
8	Gymnasium	Gemeinschaft <sup>1</sup> -/Integrierte Gesamtschule <sup>2</sup>	4th Year (P4)
7		Realschule plus**	3rd Year (P3)
6			2nd Year (P2)
6			1th Year (P1)
ANS	Grundschule		Ens. primaire

<sup>1</sup>Saarland  
<sup>2</sup>Rheinland-Pfalz  
 \*Gymnasiale Oberstufe mit verschiedenen Schultypen Gymnasium, Berufliches Gymnasium, Fachgymnasium  
 Zulassungsvoraussetzungen : Mittlerer Bildungsabschluss  
 \*\* Realschule plus : nur in Rheinland-Pfalz  
 \*Enseignement européen